

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

UN EVENEMENT THEATRAL

Grâce à l'existence d'un théâtre moderne, la ville de Saint-Hyacinthe, pour la première fois, aura l'avantage de pouvoir assister à une représentation des premiers artistes de la Comédie Française de Paris.

M. Maurice de Féraudy, pensionnaire et vice-doyen de la Comédie Française, est actuellement à faire une tournée artistique sur le continent américain, sous les auspices du Ministère des Beaux Arts de France. Il est accompagné des meilleurs artistes des premiers théâtres de Paris.

Le directeur du théâtre Corona a réussi à conclure un engagement pour une soirée à Saint-Hyacinthe avec M. J. A. Gauvin, impresario de M. de Féraudy. La représentation aura lieu dans la troisième semaine d'octobre, et la pièce à l'affiche sera annoncée dans quelques jours.

M. de Féraudy a commencé ses représentations à Montréal, et la presse ne tarit pas d'éloges sur son talent supérieur d'interprétation et sur le mérite des artistes qui l'accompagnent.

Les représentations sont données au Théâtre Saint-Denis; l'ampleur de ce théâtre rend l'acoustique déficiente. A Saint-Hyacinthe, nous avons l'avantage d'avoir un théâtre dont l'acoustique ne laisse rien à désirer. C'est dire que les artistes pourront être entendus ici à leur mieux. Comme la troupe de M. de Féraudy amène tous les décors dont elle a besoin, le public de Saint-Hyacinthe pourra goûter du théâtre tel qu'il s'en fait dans les meilleures salles de Paris.

La capacité du théâtre a permis à l'impresario de nous faire bénéficier des mêmes prix d'entrée que ceux chargés à Montréal: \$3.00, \$2.00 et \$1.00.

Des listes de souscriptions sont ouvertes et se couvrent rapidement de signatures.

On prévoit que le Corona sera complètement rempli, car on sait qu'il s'écoulera peut-être un quart de siècle avant que l'on ait de nouveau l'avantage d'entendre des artistes de la valeur de ceux qui nous rendront visite dans quelques semaines. Il y a trente ans, en effet, que nous n'avons pas eu au pays d'artistes de la force de ceux que nous pourrions entendre, c'est-à-dire depuis la visite du célèbre Coquelin à Montréal.

CHRONIQUE MUNICIPALE

Séance du 4 octobre 1922

Le conseil municipal a siégé en séance régulière, mercredi soir. Le travail de cette séance, cependant, s'est résumé à très peu de chose, rien d'important n'apparaissant sur l'ordre du jour. Son Honneur le Maire ainsi que tous les échevins, moins M. Alfred Côté, étaient présents.

Comme à l'ordinaire, la séance s'est ouverte par la lecture et l'approbation des minutes de la dernière séance, après quoi l'échevin Payan a donné avis qu'à la prochaine séance régulière du conseil, il proposera que la somme de \$3,800.00 soit mise à la disposition du comité de l'aqueduc, pour poser deux conduites d'eau de six pouces avec bornes-fontaines, l'une sur la rue Du Séminaire, et l'autre sur la rue Morin.

Un autre avis de motion a été ensuite donné pour la prochaine séance, par l'échevin Benoit, relative à l'achat d'une pompe à incendie. L'échevin Benoit proposera qu'une somme de \$1,200.00 soit mise à la disposition du comité du feu pour faire tel achat.

Le rapport des départements de police et feu, que nous publions ailleurs, pour le mois de septembre dernier, a été lu et déposé aux archives.

Le greffier donna lecture d'une lettre du Dr Sanson au sujet du ruisseau coulant au nord-ouest de la voie ferrée du Grand Tronc, qui serait devenu comme une espèce de dépot, ce qui n'est pas du tout dans l'ordre des règlements de l'hygiène. L'affaire est référée à l'ingénieur.

Le greffier donna ensuite lecture d'une information au conseil annonçant que le train exposition du ministère d'agriculture de Québec sera à la gare de St-Joseph, sur le Pacifique, le 12 octobre courant soit jeudi prochain.

Il est proposé par l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Napoléon Demers, et résolu à l'unanimité que les résolutions ci-après nommées, adoptées à la convention de l'Union des Municipalités de Québec, à Chicoutimi, soient ratifiées par le conseil: 1o—Repatriement des Canadiens-Français des Etats-Unis; 2o—Demande au gouvernement d'aider les municipalités à améliorer les eaux d'alimentation; 3o—L'é-

tablissement d'une école pour l'enseignement de la fabrication de la pulpe et du papier; 4o—Le reboisement de nos forêts; 5o—Evaluation des immeubles à leur valeur réelle; 6o—Lutte contre la tuberculose.

La résolution suivante mit fin au travail de la séance:

Attendu que le vingt-cinq juillet dernier Monsieur Gooley, inspecteur des hôtelleries, a rencontré, à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Hyacinthe, le conseil ainsi que M. R. Morin, député au fédéral, au sujet de la licence d'hôtel demandée par M. P. Hamel dans la bâtisse anciennement occupée par l'hôtel Frontenac, dont l'inspection avait été faite dans les premiers jours de mai et dont le certificat n'était pas encore émis, a déclaré relativement à ce retard qu'il ne savait que le Conseil de ville de Saint-Hyacinthe était favorable à cet octroi de licence, et qu'il a là et alors suggéré que le Conseil adoptât une résolution en séance régulière se déclarant favorable à l'octroi de la licence d'hôtel demandée par M. Hamel.

Attendu que M. Gouley a alors déclaré qu'il donnerait son certificat d'inspection immédiatement sur réception d'une copie de telle résolution de Conseil.

Attendu que le Conseil siégeant en séance régulière le vingt huit juillet a autorisé son greffier à écrire à M. Gooley que le Conseil avait adopté telle résolution à l'unanimité, et qu'il était prié par la dite résolution d'émettre son certificat d'inspection immédiatement à qui de droit.

Attendu que le greffier de la Cité, en conformité de cette résolution, a écrit à M. Gooley lui transmettant copie certifiée d'icelle, et qu'aucune réponse n'a encore été donnée à ce Conseil à ce sujet, mais M. Gooley s'est borné simplement à écrire à M. P. Hamel que les citoyens n'avaient nul besoin d'un hôtel additionnel.

Il est proposé par l'échevin Ulric Jacques, secondé par l'échevin Alphonse Benoit et résolu à l'unanimité, que le greffier de la Cité soit autorisé à écrire à l'honorable Ministre des Travaux Publics l'informant qu'aucun certificat d'inspection pour cet hôtel, favorable ou non, n'est encore parvenu aux parties intéressées, et que le Conseil de Ville proteste contre la conduite de M. Gooley retardant depuis plusieurs mois de donner tel certificat, tel retard étant d'un effet préjudiciable à M. Pierre Hamel, de même qu'aux désirs et à l'intérêt du public de cette Cité, et sollicite de l'Honorable Ministre son précieux concours pour le redressement de ce grief sous le plus court délai possible.

Et la séance est levée après l'adoption de certains comptes.

HYGIENE

Semaine de Santé

Dans tout l'empire britannique, il doit y avoir, cette année, pendant le mois d'octobre, une semaine dite "semaine de santé". Durant cette semaine, tous les citoyens faisant partie de l'empire seront conviés à prendre des moyens pour améliorer l'état sanitaire de leurs habitations, et à prendre des mesures pour éloigner de leurs demeures, autant que faire se peut, les maladies causées de souffrances et de mort. Notre province de Québec ne doit pas rester en arrière dans un mouvement aussi humanitaire; mais, au contraire, elle doit donner l'exemple à toutes les provinces sœurs et faire taire ce dicton qui veut que les Canadiens-Français soient indifférents, sinon opposés à l'application des règles de l'hygiène.

Pour donner de l'ordre à cette semaine de santé, nous proposons le programme suivant, et nous demandons à tous ceux qui sont chargés d'autorité d'en favoriser l'exécution.

Programme de la "Semaine de Santé"

Lundi—Ordre. Tout dans l'intérieur de la maison, dans la cave, dans le grenier doit être mis à l'ordre. La négligence est une cause de désordre; des amas de papiers, de petits bois ou de toute autre matière inflammable, dans la cave ou le grenier, peuvent être aussi cause d'incendie.

Mardi—Enlèvement des déchets de toute nature. Ces déchets doivent disparaître de la maison, de la cave, des environs de la maison; ils seront brûlés ou transportés au dépot, ou, si ce sont des déchets

organiques, ils pourront être enfouis dans le sol à une profondeur convenable dans le but d'enrichir ce sol.

Mercredi et Jeudi — Nettoyage de l'intérieur de la maison, des murs, des fenêtres, des portes, des planchers, du linge, etc.

Vendredi et Samedi — Parure des environs de la maison.— Peinturer et blanchir s'il y a lieu, et mettre ordre au jardin, à la pelouse en préparation pour le printemps prochain, etc.

Durant ces deux derniers jours, dans les familles concernées, on prendra des résolutions pour abaisser le taux de la mortalité infantile. Cette mortalité des petits enfants est une saignée nationale qu'il faut diminuer. Règles générales: l'enfant doit être nourri à heures fixes; la quantité de nourriture à chaque repas doit être la même; l'enfant doit avoir son bain régulièrement; il doit être tenu proprement et vêtu convenablement, non pas emprisonné dans un maillot trop étroit, ni fatigué par un bandage trop serré; sa tête ne sera pas enveloppée trop chaudement; on lui donnera de l'air pur aussi souvent que possible, par des promenades fréquentes lorsque son âge le permettra. Lorsque l'enfant sera soumis à l'allaitement artificiel, on devra surveiller la provenance du lait, car c'est souvent du lait impropre que proviennent les maladies de l'enfant. Toujours on consultera le médecin sur la manière d'élever l'enfant. Enfin on le tiendra éloigné des personnes atteintes des maladies contagieuses.

Cette semaine de santé, qui, dans la province de Québec, aura lieu du 8 au 14 octobre, la semaine prochaine, arrive dans un temps tout à fait opportun, au moment où nous nous disposons à commencer

les saisons froides avec toutes leurs rigueurs et leurs dangers au point de vue sanitaire. Nous allons, en effet, dans quelques jours, clore nos maisons, et, quoique l'on dise, l'aération de nos demeures sera parcimonieuse, car, la saison sera froide et les moyens de chauffage seront très dispendieux. L'air dans nos maisons ne sera probablement pas renouvelé aussi souvent que l'exigerait une hygiène rationnelle; si, au moins nous avons fait un bon nettoyage, nous aurons chassé de nos demeures un grand nombre de germes contre lesquels notre santé n'aura pas à se défendre. Mais, cependant, il ne faudra pas oublier ce principe de toute bonne hygiène: l'aération. Il faudra laisser pénétrer dans nos maisons et l'air et le soleil, les bienfaiteurs et les protecteurs de la santé.

DR Sanson

LA SOUTHERN CANADA POWER

Nous ne pouvons nous empêcher de faire quelques commentaires sur l'annonce de la Southern Canada Power Company, Limited, paraissant dans ce numéro et couvrant une page entière.

Le récent développement industriel des Cantons de l'Est est inséparablement lié au développement des ressources splendides, ainsi qu'à l'avenir de cette compagnie entreprenante, qui, organisée en 1913, de la consolidation de plusieurs petites compagnies, s'est constamment développée depuis, même pendant les années de dépression commerciale qui ont suivi la guerre. Cette compagnie a maintenant six fois plus de clients qu'en 1914. Ses recettes brutes ont presque doublé, et ses recettes nettes ont plus que doublé durant ces dernières cinq années. C'est vraiment magnifique comme progrès.

Naturellement un tel progrès ne pouvait se produire autrement qu'en donnant à toute la localité un service courtois et efficace. Mais, cette compagnie, réalisant l'immensité des pouvoirs d'eau des Cantons de l'Est, ne fut pas satisfaite de desservir seulement les industries et les maisons déjà établies dans son territoire. Les hommes d'initiative à la tête de ses affaires réalisèrent qu'il fallait attirer de nouvelles industries dans la région, si on voulait que tout le pouvoir électrique disponible fut employé. On peut juger du succès des efforts qu'ils ont faits pour attirer de nouvelles industries, par l'augmentation constante du nombre de manufacturiers qui viennent installer leurs usines dans les Cantons de l'Est.

Il est évident que chaque citoyen bénéficiera du développement industriel de la région, car chaque industrie nouvelle veut dire une augmentation de la main-d'œuvre et par suite une augmentation du commerce de détail et une plus grande consommation des produits de nos fermes.

La Southern Canada Power Company, Limited, qui donne actuellement un bon service d'éclairage et de pouvoir électrique à plus

de cinquante de nos cités et villes, sur une étendue de plus de 4,000 milles carrés, a grandi en force et en solidité, à tel point qu'aujourd'hui, ses usines, ses stations centrales, ses stations secondaires, ses édifices à bureaux, ses propriétés immobilières et autres sont maintenant évalués à \$10,000,000.

La compagnie, croyant sincèrement que son développement futur sera correspondant à celui de la région et à la prospérité croissante de chacun de ses clients, a décidé de donner à ses clients et à ses employés l'occasion de participer dans ses propriétés et ses recettes.

Nous comprenons que c'est le 13 octobre, qu'elle fera connaître à quelles conditions, et nous sommes certains qu'elles seront d'un grand intérêt pour nos lecteurs.

LA CONSCIENCE D'UN PRETRE

Satisfaite de l'encouragement que notre population lui a prodigué jusqu'ici, la troupe J. R. Tremblay, de Montréal, reviendra au théâtre Corona, encore demain soir, samedi 7 octobre, pour y donner une grande représentation théâtrale. Cette troupe a accepté avec plaisir un nouvel engagement que lui a proposé la direction du Corona, toujours anxieuse de se rendre au désir du public qui se manifeste tout à fait en faveur de ces représentations du samedi soir.

Cette fois, la troupe J. R. Tremblay présentera LA CONSCIENCE D'UN PRETRE, grand drame en cinq actes et 6 tableaux, par Julien Daoust. Cette pièce n'est pas nouvelle, puisqu'elle a été représentée plus de mille fois au Canada, dont plusieurs fois déjà à St-Hyacinthe, et autant de fois aux Etats-Unis. Tout de même, c'est un spectacle que l'on aime toujours à voir, parce qu'il est magnifique et sans cesse d'actualité.

Les artistes seront les mêmes qui ont interprété, la semaine dernière, avec un si beau succès, Le Chanteur des Rues: Mmes J. R. Tremblay, E. Verteuil, Mlle Ella, MM. J. R. Tremblay, Julien Daoust, J. Léo, et Louis Préville. On peut s'attendre à du rire et à des larmes. Soyez assurés aussi qu'il y aura foule. En conséquence n'attendez pas à la dernière minute pour acheter vos billets. Vous pouvez toujours vous en procurer à la pharmacie Brodeur jusqu'à six hrs demain soir, et après cette heure, au théâtre Corona. Les prix sont 55cts dans l'orchestre, et 45cts dans le balcon.

PERSONNEL

M. Noël-Henri Paradis, typographe aux ateliers du Clairon, est en vacance depuis une semaine à Québec et Montmagny.

BEURRE ET FROMAGE

A l'enchère tenue ici, samedi dernier, on a vendu 100 boîtes de beurre à 32½ cts la livre. On a aussi vendu 150 meules de fromage à 15½ cts la livre.

La troupe Féraudy, sous la direction, naturellement, de M. Maurice Féraudy, sociétaire et vice-doyen de la Comédie Française, qui vient d'émerveiller la ville de Québec par l'interprétation la plus parfaite des oeuvres de Molière, et qui fait actuellement courir tout Montréal à des spectacles comme il ne s'y en est pas vu encore, viendra à St-Hyacinthe dans quelques semaines. Ici comme ailleurs, le passage de cette troupe sera l'événement théâtral extraordinaire. On se figurera facilement que pour faire venir une pareille troupe en notre petite ville, la direction du théâtre Corona aura de grands sacrifices à faire. Elle les fera. Mais, cela ne suffira pas, et, c'est pourquoi des citoyens, bons amis des beaux arts, se sont déjà offerts à supporter leur part des dépenses par de généreuses souscriptions. Espérons que leur exemple sera suivi par d'autres, et que la troupe Féraudy, lors de sa venue, recevra ici un très chaleureux et sympathique accueil.

**FUNÉRAILLES DU
CHANOINE O'DONNELL**

Les funérailles du chanoine Antoine O'Donnell, décédé dans le cours de la semaine dernière, à la maison mère des Révérendes Soeurs St-Joseph de cette ville, où il était à sa retraite et où il a passé 25 années de sa vie, ont eu lieu vendredi, 29 septembre dernier, en la cathédrale. Elles ont été des plus imposantes.

La levée du corps a été faite par Monsieur le chanoine L. A. Senécal, curé à la cathédrale.

L'office divin a été chanté par Mgr F. Z. Decelles, v. g. assisté comme diacre et sous-diacre de Monsieur l'abbé E. Roy, chapelain des RR. SS. St-Joseph et Monsieur l'abbé L. Raymond, professeur au Séminaire.

Au chœur Mgr A. X. Bernard, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, Mgr Choquette, P. D. ex-supérieur au Séminaire, l'abbé Fitzgerald, curé de Camden, N. J., MM. les chanoines Bernard, Beaudry, Houle, Pratte, J. M. Laflamme, les abbés Azarie Desnoyers, prêtre en retraite, le Rév. Père Oaimet, curé de Notre-Dame du Rosaire, MM. les abbés J. E. Rivard, N. Goulet, M. Noiseux, H. Messier, H. Beaudry, O. Kérouack, G. Gaudreau, J. Nadeau, le Rév. Père J. Morin P. des C. S. V., J. A. Fontaine, L. Dorais, J. G. Roy, E. H. Lafontaine, J. B. Nadeau, J. Martin, Monsieur le Chancelier P. S. Desranleau, L. P. Phaneuf, E. Lagassé, J. D. Meunier, V. Lincourt, V. Roy, E. Lessard, J. A. Dubeuil, J. E. Roy, S. Cusson, P. Boulay, V. Lajoie, C. Richard, Rév. Père Archambault, O. P., J. O. Gadbois, J. A. Vézina, P. A. Lafond, P. A. St-Pierre, Rév. Père Desrosiers, C. S. V., M. Delorme, C. Cournoyer.

Dans la nef, les élèves des écoles Larocque, Raymond et de la Providence, les juvénistes et les religieuses de la communauté des RR. SS. St-Joseph et les autres religieuses des autres communautés de cette ville, la Révd. Soeur Ste-Eulalie, directrice du Convent de la Congrégation de Notre-Dame, et la Rév. Soeur Aimée du Sacré-Coeur, du convent de St-Denis, les RR. Frères du Sacré-Coeur.

De la paroisse de St-Denis, le Dr Richard, Donat Durocher, H. Pétrin, A. Girard, G. Brodeur, H. Bousquet, F. Archambault, maire

A nos Clients



La Southern Canada Power Co. Limited fait une annonce intéressante

Si vous êtes un client de La Southern Canada Power Company, Limited, vous avez, croyons-nous, un service de lumière et de pouvoir suffisant, et satisfaisant vos besoins.

Nous n'avons aucune prétention à la perfection ni à l'efficacité extraordinaire, mais nous faisons l'impossible, croyons-nous, en fait de travail inlassable et enthousiaste pour vous donner un service efficace.

L'efficacité de ce service devenu sans doute, partie de votre routine quotidienne a fait passer inaperçu le constant et solide développement de la compagnie.

Ce développement et ce service efficace méritent peut-être d'être portés à votre connaissance à cause d'une annonce que nous ferons à nos clients le 14 octobre.

Étendue du Service de la Compagnie

La Southern Canada Power Company, Limited, fut organisée en 1913 par la consolidation de plusieurs petites compagnies.

La compagnie fournit la lumière et le pouvoir dans les cités et villes suivantes:

- | | |
|-----------------|-----------------|
| Actonville | New Rockland |
| Ayers Cliff | North Derby |
| Beebe | North Hatley |
| Beloeil | Reedville |
| Bromptonville | Richmond |
| Capleton | Rock Island |
| Compton | Rougemont |
| Cowansville | Stanstead |
| Derby Centre | Sweetsburg |
| Derby Line, Vt. | St-Antoine |
| Dunham | St-Césaire |
| Drummondville | St-Cyrille |
| Eustis | St-Germain |
| East Farnham | St-Hilaire |
| Foster | St-Hughes |
| Granby | St-Hyacinthe |
| Graniteville | St-Jean |
| Hatley | St-Joseph |
| Huntingville | St-Madeleine |
| Iberville | St-Mathias |
| Kingsbury | St-Rosalie |
| Knowlton | St-Simon |
| La Providence | Upper Melbourne |
| Lennoxville | Waterloo |
| Libbytown | Waterville |
| Massawippi | Ways Mills |
| Melbourne | West Shefford |

La compagnie a développé un pouvoir hydro-électrique de 12,000 chevaux-vapeur, à deux stations: une à Drummondville et une à Sherbrooke. De plus, ses six pouvoirs d'eau sur la Rivière St-François peuvent développer encore 100,000 chevaux-vapeur—un actif superbe par ce temps de

disette de charbon et d'augmentation des prix du combustible.

Le territoire desservi par la compagnie comprend plus de 4,000 milles carrés et on évalue sa population à près d'un demi million. C'est, au Canada, un des centres industriels qui progressent le plus rapidement.

Développement Constant de la Compagnie

Dans les cinq dernières années la compagnie a presque doublé ses recettes brutes et plus que doublé ses recettes nettes. Cela donne une idée de son développement.

La compagnie a environ six fois autant de clients aujourd'hui qu'elle en avait en 1914.

Le passé financier de la compagnie est sans tache, ouvert et honorable.

Durant la période financière troublée de la guerre et la période de dépression qui suivit, la compagnie n'éleva pas ses taux. Elle paya ses comptes, donna à ses employés des salaires raisonnables, paya l'intérêt sur ses obligations, et les dividendes sur ses actions privilégiées.

Aujourd'hui elle fait face au flot montant de la prospérité avec une organisation prête à servir et à se développer.

La Compagnie Possède Beaucoup de Propriétés

La compagnie ne s'est pas seulement développée dans ses recettes mais elle a acquis un nombre toujours croissant de propriétés situées en plein dans le territoire qu'elle dessert.

1. A Drummondville une usine hydro-électrique d'un rendement actuel de 8,000 chevaux-vapeur et d'une capacité de 18,000 chevaux-vapeur. Cette usine est presque neuve et des plus efficace.
2. Une station centrale sur la rivière Magog à Sherbrooke, produisant aujourd'hui 4,000 chevaux-vapeur mais susceptible de développer 7,000 chevaux-vapeur.
3. Plusieurs petites usines hydro-électriques.
4. Vingt stations secondaires.
5. 246 milles de lignes à haute tension et 262 milles de lignes de distribution.
6. Des édifices à bureaux à St-Hyacinthe, Granby et Lennoxville.
7. Plus de 100,000 chevaux-vapeur de

pouvoirs d'eau non développés.

8. Plus de 200 acres de biens immeubles de grande valeur à Drummondville.

Ces biens apparaissent dans les livres de la compagnie au montant de \$10,000,000.

Le grand développement de la Southern Canada Power Company, Limited, au point de vue de la propriété matérielle qu'elle possède, des clients qu'elle sert et de sa solide position financière, est dû au fait qu'elle a toujours essayé et essaiera toujours de donner à ses clients un service efficace, continu et courtis.

Le Pouvoir Attire les Industries

Les gens de la région desservie par la compagnie obtiennent bien plus qu'un bon service électrique et tout ce qu'un tel service comporte pour le commerce et la famille: ils obtiennent l'avantage industriel que donne à toute ville une forte compagnie électrique prête à fournir n'importe quelle quantité d'énergie électrique développée par l'eau, en tout temps, à tout manufacturier qui cherche un emplacement pour y installer son usine. Cela est important pour l'industrie future des villes que nous desservons.

Les manufacturiers se tournent de plus en plus vers les villes qui ont de fortes compagnies de pouvoirs d'eau, lorsqu'ils installent de nouvelles usines ou en déménagent d'anciennes. Si les villes sont petites, tant mieux pour le manufacturier, parce que les frais d'exploitation sont généralement plus bas dans les petits centres que dans les grandes villes.

Certaines régions qui, pendant des années, pouvaient juste se maintenir confortablement ont eu un regain de vie, ont progressé et prospéré à cause d'une puissante compagnie de pouvoir hydro-électrique.

N'importe quelle industrie dans n'importe quelle ville que nous desservons peut se procurer et être assurée d'une quantité illimitée de pouvoir hydro-électrique, en tout temps et à un prix raisonnable.

Il est évident, pour chacun de nos clients, que cela a une grande importance au point de vue de développement futur de ces villes.

Les intérêts de la compagnie et des gens qu'elle sert sont donc mutuels. Les deux tirent plus de profits en travaillant ensemble à créer des industries dans le territoire.

La compagnie projette maintenant de mutualiser d'avantage les intérêts communs et de faire un autre pas en avant, dans le sens de meilleures et plus amicales relations publiques.

Elle est à élaborer des plans qui permettront aux clients et aux employés de la compagnie de participer à des conditions avantageuses dans sa propriété et ses recettes.

Vous serez intéressé, nous en sommes certain, dans notre annonce du 14 octobre sous forme de lettre à nos clients.

Southern Canada Power Co. Limited

Votre courrier du 14 octobre contiendra une annonce intéressante

de St-Denis, J. B. Desrosiers, Omer Durand, A. Lussier, A. Leblanc, M. Cordeau, D. Chevalier.
De cette ville, Dr Turcot, J. M.

Dubrule, F. Jetté, Dr E. St-Jacques, Dr P. Cartier, H. Clapin, H. Lamoureux, Dr H. Pagé, H. Solis, Henri Pagé, maître de poste, A. La-

croix, et une foule d'autres.
Le chant a été fourni par la Chorale de la Cathédrale, et Monsieur Léon Ringuet était à l'orgue.

Les porteurs: MM. les abbés Hubert Beaudry, H. Messier, V. Noiseux, A. Lemonde, E. Berthiaume et V. Lajoie.

L'inhumation a été faite au cimetière des Révérendes Soeurs St-Joseph, dont le défunt est un des bienfaiteurs.

dans son petit lit misérable, cependant que ses mains se tendaient vers un point insoupçonné, implorant les deux bâtons d'argent que formaient les cornes de la lune. Mais, comme sa blanche amie était immuable dans son azur inaccessible, un soir, n'y tenant plus, il se leva, pendant que tout le monde dormait, et, pieds nus, en chemise, il partit sur la route toute ouatée de neige, vers les bois qu'il aimait tant.

Tout glacé, quand il atteignit la lisière, il essaya une gambade, tendit ses mains vers l'astre et, dans son délire, il ferma ses petits poings, croyant en tenir la clarté. Puis, il tomba sans connaissance, les mains crispées, un doux et ineffable sourire à ses lèvres presque sans vie. Et Jacquot, ayant clos ses yeux sur ce monde pour les rouvrir vers l'au-delà, mourut en riant aux étoiles et en étreignant sur sa poitrine les rayons de la lune.

Antoine André.

LE MOYEN D'ETRE EN SANTE

Bonne Santé Maintenu en Ayant du Bon Sang Riche, Rouge.

Il y a un bon nombre d'hommes et femmes qui, à quelques semaines d'intervalle, sont victimes de faiblesse, pendant laquelle ils ne sont guère mieux que des invalides; cependant à d'autres époques ils sont très bien. Pourquoi leur santé varie-t-elle autant ?

Dans le cas des hommes l'inquiétude et les nerfs surmenés sont généralement responsables de cet état d'incapacité et d'impuissance à faire face aux préoccupations de la vie journalière.

Quant aux femmes, leur dos leur fait mal, elles sont étourdiées par des maux de tête et ont souvent des douleurs perçantes dans le côté. La seule véritable santé est la santé de toute l'année, et le secret de l'obtenir c'est d'avoir du bon sang rouge en grande quantité. Un moyen pour conserver le sang en bon état c'est de prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Il n'y a pas un endroit au Canada si éloigné ou si caché soit-il, où vous ne trouverez pas quelqu'un qui ait retiré de bons résultats de l'emploi de ces pilules. Et la raison en est que par l'état amélioré du sang elles renforcent et règlent les nerfs des hommes et femmes, tracasés, affaiblis et donnent en même temps une nouvelle vigueur aux jeunes filles délicates et aux petits garçons amaigris. La valeur de ces pilules dans tous les cas d'épuisement est démontrée par la déclaration de Mme Lawrence Brown, N.-E., qui dit : Lorsque je commençai à prendre des pilules Roses du Dr Williams, j'étais faible, sans sang et dans une condition nerveuse souffrant de tous les symptômes qui accompagnent cet état de dépression. J'avais pris beaucoup de remèdes mais il ne me firent aucun bien, et comme j'avais une famille d'enfants en bas âge, j'étais bien découragée. Alors ayant lu les annonces des pilules Roses du Dr Williams je décidai de les essayer, et je puis déclarer honnêtement que je crois sincèrement que ces pilules m'ont sauvée de cet état morbide prolongé. Ma santé est maintenant excellente et nous conservons maintenant ces pilules à la maison comme remède de famille.

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams par l'entremise de tout marchand de remèdes ou les obtenir par la mal-

le à 50 centins la boîte ou six boîtes pour \$ 2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

A SAUVE LA VIE DU BEBE

Mme Alfred Tranchemontagne, St-Michel des Saints, Qué., écrit : "Les Pastilles Baby's Own sont un excellent remède. Elles ont sauvé la vie de mon bébé et je puis les recommander à toutes les mères". L'expérience de Mme Tranchemontagne est celle de milliers de mères qui ont éprouvé la valeur des Pastilles Baby's Own. Ces pastilles sont un remède sûr et fiable pour les petits et ne manquent jamais de régler les intestins et l'estomac, et partant, soulagent toutes les indispositions légères inhérentes aux enfants. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25 centins la boîte par Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. J

COTTAGE A VENDRE OU A LOUER

Joli cottage de 11 pièces reconstruit en neuf, sur le boulevard Girouard, près de la propriété de Mme Cooke.

Le plus beau site de la ville. Terrain sur la rivière avec quai en béton. Chauffage central à l'eau chaude. Bain et électricité.

Toutes les pièces dures de chaussée avec planchers en bois dur. Parterre de 45 pieds par 50 sur la façade, planté d'arbres d'ornement Portique, porche et véranda spacieux avec vue sur la rivière et le Parc Côté.

Une occasion unique pour une famille désirant avoir une très jolie résidence à bonnes conditions. Sera prêt le 1er novembre. S'adresser à T. D. Bouchard, 175 rue Girouard. jno

DR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.
255 rue Sherbrooke Est, Montréal. Tel. EST 5684

AVIS AUX SOCIETAIRES

de la
CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE
M. W. Amyot, agent d'assurances, 203, rue Cascades, est nommé percepteur des dus à la Caisse Nationale d'Economie, pour le district de St-Hyacinthe. Conséquemment, à l'avenir les sociétaires sont priés d'aller payer leurs contributions à son bureau. 11 août au 13 oct. incl.

BRYANT BROTHERS

Limited
Membres de la Montreal Mining Exchange
84, rue St-François-Xavier, Montréal.
Quartiers généraux pour les stocks de mines.—Des listes de quotations quotidiennes sur demande.
Ligne de télégraphe privée. Complètes facilités de Courtage.
Etablie en 1899
Sept 15oct

PACIFIQUE CANADIEN

MONTREAL-OTTAWA

Le chemin de fer du Pacifique Canadien fait circuler un service de trains commode et très fréquent entre Montréal et Ottawa. Les heures indiquées sont celles du méridien de l'Est.

Vers l'Ouest — Départ de Montréal, gare Windsor :

7.30 a. m., tous les jours, arrivant à Ottawa 11.00 a. m.

8.30 a. m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 11.30 a. m.

3.00 p. m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa 6.30 pm.

6.00 p. m. le dimanche seulement, arrivant à Ottawa 9.30 p. m.

8.15, tous les jours, arrivant à Ottawa, 11.15 p. m.

10.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa, 1 15 a. m.

Vers l'Est—Départ d'Ottawa, gare Union :

5.25 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 8.25 a. m.

6.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, Windsor, 9.00 a. m.

8.00 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, gare Windsor, 11.30 a. m.

3.15 p. m. tous les jours arrivant à Montréal, gare Windsor, 6 15 p. m.

6.25 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, 10.05 p. m.

Pour billets et autres renseignements. Adressez-vous à :

J. E. Morin, Agent, 23 1/2 rue Laframboise

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Mouvements des trains

VERS L'EST

9.50 a. m. et 9.48 p. m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland ; Québec [par le Pont] 9.50 a. m. excepté le dimanche, 9.48 p. m. tous les jours ; 5.44 p. m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond Québec (par le pont.)

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.30 p.m. tous les jours et 6.45 p. m. excepté le dimanche

VERS L'OUEST

5.42 a. m., 5.28 p. m. tous les jours, 7.13 a. m., 10.40 a. m., 2.30 p. m. excepté le dimanche; 8.00 p. m. le dimanche seulement; Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago (par l'International Limited)—le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici même, des billets directs; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

MORIN & MORIN

Notaires et AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites

159 rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

René Morin

Henri Morin



Rien n'égale le MINARD TRIOMPHE DE LA DOULEUR pour les douleurs et contusions

Il s'en sert depuis qu'il était enfant

La première chose à faire lorsque vous vous faites mal c'est d'appliquer du célèbre Liniment Minard. Il est antiseptique, éliminant curatif et soulage immédiatement. L'éditeur d'une des meilleures revues agricoles des provinces maritimes, au cours d'une lettre qu'il nous adressait, dit: "Je dois dire que je ne connais pas de médicament qui a maintenu sa réputation depuis si longtemps ou qui a fait le LINIMENT MINARD. Il a été le remède certain dans notre famille aussi loin que vont mes souvenirs et il a survécu à la concurrence d'une douzaine de pseudo-imitations. MINARD LINIMENT CO. LIMITED Yarmouth, N.E. F5

P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure "INVICTUS"

SUCCESSOR DE B. BELANGER

135 Rue Cascades ST-HYACINTHE.

6 août

J. S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assuranc

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P Q

6-18

"Le Clairon

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$1.50
Ailleurs au Canada... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS Tél. Bell 141
Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES Tél. Main 556

Phaneuf & Poirier

AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux

Chez EUG. L. DESAUTELS

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit
Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co. Inc. 113 West 24th Street New-York, U. S. A.

COCAÏNE ET ACAÏNE

COMPARAISONS

COCAÏNE—La cocaïne produit facilement des désordres généraux et est tenu pour responsable de la gangrène produite dans les tissus injectés. (Fischer)

La cocaïne produit des effets délétères sur les tissus à moins d'être employée en quantité infime. (E. H. Long)

La quantité injectée en une seule fois ne doit pas dépasser 1/4 de grain, déclare E. H. Long, et 1/2 de grain suivant Eames. 12 gouttes d'une solution à 2% contiennent 1/4 de grain.

CAS FATAIS :—10 Une injection hypodermique de 12 gouttes à 4 o/o de cocaïne (1/2 gr.) produisit la mort en 40 secondes chez une jeune fille de onze ans. (E. H. Long)

20 La mort suivit l'application en badigeonnage à l'extérieur de la gencive de 20 gouttes d'une solution à 5% (1 gr.) (E. H. Long)

CAS GRAVES :—T. H. BURCHARD rapporte un cas où 10 gouttes à 4o/o en injection hypodermique amenèrent l'inconscience et la mort apparente en 4 minutes.

MEYERHAUSEN cite un cas où 8 gouttes à 2 o/o de cocaïne sur la conjonctive de l'oeil d'une fillette de 12 ans produisirent de violents symptômes d'empoisonnement.

STEVENS cite le cas où 4 gouttes à 3 1/2 o/o ont causé chez un homme de violentes convulsions et du délire.

FROST enfin cite le cas où 1 goutte à 1o/o appliquée sur l'oeil d'un enfant de 14 ans produisit un empoisonnement très prononcé.

L'empoisonnement fatal peut se produire à partir de quelques minutes après l'injection jusqu'à 4 ou 5 heures plus tard. Ces derniers cas sont moins dangereux. (Fischer).

Enfin Fischer recommande aussi une grande prudence dans l'emploi des solutions diverses et de tous genres rencontrées sur le marché, solutions souvent contaminées et dangereuses.

ACAÏNE :—Définition : A privatif ; CAÏNE, cocaïne. Ce qui veut dire : PAS DE COCAÏNE.

L'ACAÏNE est un anesthésique local pour injections hypodermiques ne contenant pas de COCAÏNE.

PROPRIETES :—Ce composé spécial, fruit de cinq années de recherches inlassables, produit une anesthésie locale parfaite, sans danger aucun, sans mortification des tissus, ni douleur post-opératoire.

SECURITE :—D'une sécurité parfaite, l'ACAÏNE peut être injectée à la dose de 15 à 50 gouttes à la fois sans jamais produire de mauvais effets. La dose peut se répéter au bout d'une dizaine de minutes.

PREMIERE EXPERIENCE :—Le premier à se servir de l'ACAÏNE fut l'inventeur lui-même sur lui-même : ce n'était que justice et véritable science. Par une soirée de chaleur torride de juillet, vers les 8 heures,—il y a de cela 12 ans,—l'inventeur s'injecta 50 gouttes d'ACAÏNE dans le maxillaire gauche supérieur. L'insensibilité complète du maxillaire fut produite en quelques minutes et aucun autre effet ne fut constaté.

CONTRASTE :—Quelques mois plus tard un brave ouvrier de St-Hyacinthe fut l'objet d'une rude expérience qui faillit lui coûter la vie et qui confirma peu après la haute valeur de l'ACAÏNE.

L'inventeur de l'ACAÏNE étant absent aux Etats-Unis, le brave homme trouva à faire extraire une dent insensibilisée par une solution de cocaïne. Quatre minutes après l'injection, la dent à extraire était cassée à la gencive (molaire inférieure droite), le client était étendu sans connaissance, l'écumé à la bouche et la figure cyanosée (bleue). Deux médecins et le prétre furent appelés en grande hâte. Ce n'est qu'après 1 heure d'attente et d'angoisse que la vie du client fut déclarée sauve et le prétre remercié de son ministère.

Un mois après, la dent de malheur était extraite à l'ACAÏNE sans aucun mauvais résultat et le client retourna de suite à son travail.

Il y a quelque temps le même client subissait la même opération avec l'ACAÏNE pour la dent similaire gauche avec la même satisfaction parfaite.

AUTRE CAS :—Un spécialiste qui avait à opérer une fistule tuberculeuse à la cuisse d'une malade, ne pouvait le faire sous anesthésie générale à cause d'une maladie de cœur qui menaçait les jours de sa cliente. Le praticien opéra sous anesthésie locale à l'ACAÏNE en injectant 120 gouttes de ce liquide. Il ouvrit sur 3 pouces de longueur à la surface de la peau, pénétra en triangle à l'os fémur, opéra durant une demi-heure, sans aucun mauvais résultat et la personne ne s'étant pas sentie opérer.

Le Dr Rolland, de Bordeaux, administra le somnoforme 28,000 fois avant de l'introduire dans le public.

Depuis 12 ans, l'inventeur de l'ACAÏNE a fait au-delà de 125,000 anesthésies locales et il est encore à attendre son premier cas de syncope ou autres mauvais résultats quelconques avec cette invention. Il croit que le temps est venu d'en parler positive ment.

Les plus hautes sommités de la science, de la magistrature et des lettres ont eu recours à l'ACAÏNE pour travaux dentaires, tout comme les plus humbles des mortels. Le succès a toujours été à l'empereur-pièce.

D'autres détails de la plus haute valeur viendront plus tard.

L'ACAÏNE et toutes les autres inventions du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage, dans le district de St-Hyacinthe, qu'à ses propres bureaux. Toute assertion contraire est fautive et mensongère.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER

ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

MAGASIN DE VIN

NO 53 RUE ST-FRANCOIS - PLAGE DU MARCHE

St-Hyacinthe

Patenaude & Carignan

P. Lassonde, de Lassonde & Frère Ltée Representant

Nous avons douze qualités de Vin Canadien, Blanc et Rouge, qui sera vendu à des prix modérés à la mesure ainsi qu'à la bouteille cachetée.

jno

L'INDÉPENDANCE DANS L'AVENIR

LE SYSTEME DES RENTES VIAGERES DU GOUVERNEMENT DU DOMINION

offre, à ceux qui le désire, un moyen exceptionnel de se procurer des ressources pour la vieillesse. Par des paiements minimes ou élevés on peut s'assurer une rente viagère, immédiate ou différée, de \$50 à \$5,000 par an, toute la vie durant, payable tous les mois ou tous les trois mois.

Ces rentes s'achètent soit sur une seule vie, ou sur deux vies conjointement.

Après que le contrat est émis, on peut changer de domicile sans dommage.

Les patrons peuvent acheter pour leurs employés—les commissions d'écoles pour leurs instituteurs et institutrices—les paroissiens pour leurs pasteurs.

Cette rente est exempte de toute saisie. Elle est exempte de tout impôt fédéral. Il n'est pas besoin d'aucun examen médical.

GARANTIE—LE DOMINION DU CANADA.

S'adresser au maître de poste de l'endroit, ou bien écrire en franchise à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes Viagères du gouvernement du Dominion, à Ottawa, pour obtenir des brochures descriptives. Mentionner l'âge au dernier anniversaire de naissance et le sexe.

LE FOYER

GRANDS FRÈRES QUI DORMEZ...

Grands frères qui dormez sous la haute fougère,
Pendant que les fourmis vous dévorent les yeux ;
La chair pleine de plomb, plein la bouche de terre
Où tremble la poussière anguste des aïeux ;

Martyrs vouant à Dieu vos plaies grandes ouvertes,
Martyrs de votre foi, parfois de vos erreurs ;
Innombrables hosties à la Patrie offertes,
Vaincus obscurs, parallèlement obscurs vainqueurs ;

Grands frères qui dormez sous la haute liane,
Conquérants, voyageurs, ou saints des Missions,
Ou forçats qui semez les sables des Guyanes ;
Décapités cherchant vos têtes à tâtons ;

Victimes des destins, ou de votre folie,
Vieillards, vierges, guerriers, ou bébés au berceau ;
Gens simples s'éteignant comme eût fait leur bougie ;
Malades dont le corps s'en allait par morceaux ;

Fiers passants dont la fin fut une apothéose ;
Humbles n'ayant pas même à se voir oubliés ;
Riches emmitouflés dans vos capsules closes ;
Morts de mille ans et morts d'hier, vous me parlez.

FAGUS

LEVER D'AUBE

L'horloge a tinté quatre fois.
Qu'est ce donc, ces folles risées ?
Comme un cygne aux ailes rosées,
L'aurore glisse au ras des bois.

Ce sont les filles de Pont-Croix
Qui caquettent à leurs croisées.
L'horloge a tinté quatre fois.
Qu'est-ce donc, ces folles risées ?

Et c'est mon coq—le bon Gaulois !—
Qui lance, comme des fusées,
Emmi son trio d'épousées,
Les gammes claires de sa voix,
L'horloge a tinté quatre fois.

CHARLES LE GOFFIC

EN PROMENADE

Du fond de mon désespoir
Est-ce un rêve qui s'envole ?
L'âme va, broyant du noir,
Et rouge,—et l'air d'une folle

Cependant que je m'ennuie
De vous,—ô vous que j'aimais !—
Du ciel gris filtre une pluie
Interminable, à jamais !

Et rêveusement j'enchanter
Mon mal à le mal chanter,
O voix de l'amour ! méchante,
C'est trop m'avoir tourmenté !

SAINT-GEORGES DE BOUHELIER.

JACQUOT

Jacquot ! ce nom éclaire soudain
ma mémoire et, aussitôt se présente
à ma pensée attendrie le pauvre
enfant qui le portait. Quel être
étrange ! Je n'ai rien oublié des
singularités physiques et morales
que j'avais remarquées en lui. Je
revois très nettement ce corps dif-
forme, chétif, et cette tête qui sem-
blait ne s'être point développée de-
puis la naissance, puis une face
frappée, fanée, à la peau jaune, en-
fin une face de vieux. Mais dans
cette face il y avait le regard, un
regard dont le souvenir me trouble
profondément. Dans ce regard pas-
saient des lueurs étonnantes, par-
ce que dans cette face morte les
yeux vivaient ardemment, ils ab-
sorbaient à eux seuls toute la vie
précaire de ce gosse.

Nul autre que moi ne sut quelle
âme naïvement poétique et vibrant
se cachait sous l'écorce pitoyable
et ridicule qu'était son petit
corps. Quelle douloureuse fleur de
rêve !

Le grand Galou, son père, sorte
de demi-sauvage, vivait dans une
ivrognerie ininterrompue, et occu-
pait ses rares heures de lucidité en
rapines et braconnage. De temps
à autre, il apportait à sa nichée une
part des produits qu'il en retirait.
Mais la pitance était maigre et les
enfants avaient faim. Quand des
gens s'en étonnaient, des bonnes
femmes, qui connaissaient bien Gal-
lou, disaient :

— Ce n'est pas l'habitude que le
coucou nourrisse ses petits.

La mère Galou, brave femme a-
brutée de travail et de privations,
n'avait guère le loisir de se préoccu-
per de l'éducation de ses six mar-
mots.

Rivée à sa chaîne, elle menait
une existence lourde de toutes les
souffrances. Jamais un reflet dans
ses yeux glauques. Elle avait pris
le regard de sa vieille chèvre, la
vieille chèvre dont le lait avait aidé
l'allaitement des enfants.

N'avait-elle jamais rien vu dans
les beaux et grands yeux de son
Jacquot ? Ne s'était-elle jamais de-
mandé de qui ils tenaient les feux
qui leur donnaient tant de charme ?
Et n'avait-elle jamais soupçonné
dans quelle mystérieuse et lointaine
hérédité, chez quel aïeul oublié ce
gosse avait pris la délicatesse de
son âme et la fraîcheur de ses senti-
ments ?

Oh ! certes, dès que Jacquot put
marcher seul son premier souci fut
de chercher un supplément à la
nourriture qu'il recevait. Comme
chez un autre, l'animalité parla
en lui la première. Il sut, mieux
que tout autre, découvrir les nids
pour en gober les oeufs, et sauter
les haies lorsque derrière se balan-
çaient aux arbres des cerises bien
rouges ou des pêches apétissantes.
Mais je demande que cela lui soit
pardonné. Il n'était ni gourmand,
ni goindre, le pauvre Jacquot, ni
pratique, ni jouisseur. Et vous l'ai-
merez autant que je l'ai aimé
moi-même quand je vous aurai dit
la suite de sa lamentable histoire.

Jacquot n'avait qu'un seul bon-
heur, un grand, très grand bon-
heur, c'était de courir les bois au

clair de lune. Lorsque la mère a-
vait couché tous ses petits, et qu'e-
lle-même, harassée, s'endormait de
ce lourd sommeil des pauvres êtres
que le travail tue, Jacquot, douce-
ment se glissait hors de son grabat
et, le plus souvent, dédaignant
tout vêtement, pieds nus et sa che-
mise en banrière, il s'enfuyait vers
sa chèvre solitude. Il courait tant
qu'il était près de la maison, crai-
gnant chaque fois un rappel bien
improbable, mais redouté. Il s'arrê-
tait lorsqu'il avait atteint, la lisière
des bois. Là, soudain, toute sa
gaité et son insouciance d'enfant
éclataient en un bon gros rire heu-
reux. Puis en l'honneur de la lune
et pour lui faire sa cour, il se liv-
rait à des gambades folles et à des
courses échevelées.

Par une étrange association d'i-
dées dont son cerveau avait le se-
cret, il croyait voir dans la face
béate de la lune le visage de la
Vierge Marie. Et, pour lui, l'azur,
avec ses millions d'étoiles, c'était
le manteau bien brodé de la Mère
de Jésus pareil à celui qu'il voyait
à la Madone dans la petite église
du village. Mais sa joie, sa tout à
fait grande joie, c'était quand la
lune cornait, car il prenait ce phé-
nomène pour un signe amical que
lui adressait sa blanche amie.

Quand ces exercices l'avaient
fatigué, il s'arrêtait, repris d'un
calme singulier, puis il contem-
plait le ciel longuement, le saluait avec
gravité, et pénétrait sous bois.

Là, le curieux caractère de Jac-
quot se montrait sous un jour im-
prévu. Son petit visage semblait
se fermer, se faire plus menu en-
core, mais ses yeux s'éclairaient
de toutes les lueurs de son âme
étrange, et il écoutait. Qu'écoutait-
il ? Il écoutait les grandes voix de
la nature murmurer dans les fron-
daisons. Il écoutait ces souffles
mystérieux qui s'élevaient, s'abais-
saient, vont, passent, tournoient, et
s'éloignent, venant on ne sait d'où
et courant à un but ignoré. Il ne
savait pas, il sentait simplement
frissonner l'âme des choses, et il
attendait, anxieux, certain que des
esprits voletaient, invisibles, et que
des vies l'entouraient, impalpables
et immatérielles. Le grand Tout,
immense et insondable, passait en
lui comme en la forêt, le secouait,
le broyait, sa fragile nature fon-
dait en cet inconnu redoutable qui
déplaçait, de manière si fantasque,
les ombres mouvantes des arbres,
alors que nulle brise n'agitait plus
les branches.

O petit Jacquot, tu ignorais que
ces ombres sont des âmes qui rodent
et ces frôlements des baisers per-
dus ! Naïf et doux poète qui, trop
jeune pour comprendre, vibras
quand même dans la grande har-
monie, si tu avais vécu tu aurais
su que le vent hurle parfois déses-
pérément, parce la bonté et l'amour,
immanents dans la nature, pleurent
et se désolent de voir l'homme fau-
sset l'oeuvre du créateur. Tu aurais
su que le vent cueille les baisers
aux lèvres des amants trahis et
douloureux ! Tu aurais su que les
âmes rodent, inquiètes, en la for-
rêt, parce que ceux qu'elles aimè-
rent ne reçoivent plus leurs ten-
dresses. Mais tu mourus enfant.
Peut-être que ta grande amie, la
lune, connaissant ta destinée, vou-
lut préserver ton âme liliale des
douleurs et des laideurs de la vie,
en attirant ton regard profond vers
le firmament qui est son éternel
séjour !

Voici comment mourut mon pe-
tit ami Jacquot.

Il était si chétif qu'il supportait
très mal les hivers. Or, il en vint
un plus rigoureux que les autres.
L'enfant tomba malade. Il toussait,
grelottait de fièvre, délirait, couché

Crème à Barbe Dr F.

Ne contient pas de graisse minérale (Paratatum)

UNE MERVEILLE SCIENTIFIQUE

(Résultat de 10 années de recherches inlassables)

Pas de savon - Pas de Blaireau - Pas de Mousse

ECONOMIQUE et extraordinaire
comme COSMETIQUE en GENERAL

—En même temps c'est une pommade fondante, (vanishing cream), sans égale pour émailler la figure. Avis aux dames et demoiselles.—Demandez la circulaire qui vous dira les différents usages domestiques supplémentaires.

—La ville de St-Hyacinthe, plus tard, sera connue dans le monde entier comme le berceau de cette importante découverte.

EN VENTE A LA PHARMACIE BROCEUR, ST-HYACINTHE
Téléphone No 156

BUREAU :
TEL. BELL 500
203 Rue Cascades
710-R-11—

RESIDENCE :

TEL. BELL 92

74 St-Dominique

POINTE AUX FOURCHES

W. Amyot - O. Savary

REPRESENTANTS DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

PERCEPTEUR de la

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

La plus forte et la plus ancienne Société de Rentes
Viagères du Canada

Voulez-vous devenir rentiers pour le reste
de vos jours ? Soyez membres de la
CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Tous renseignements fournis sur demande par W. Amyot

"La Palatine" DE LONDRES

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE TOUTE
A VENDRE OU A ECHANGER.

ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or ganis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis bouillonnés de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis, tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

RAPPORT DU CHEF DE POLICE

St-Hyacinthe 30 septembre 1922.
Monsieur le Maire
et Messieurs les Echevins
de la Cité de St-Hyacinthe.
Messieurs :—

J'ai l'honneur de soumettre à votre honorable conseil le rapport des départements de police, feu, hygiène et fourrière, pour le mois de septembre 1922.

Département de Police
Arrestations et protections durant le mois

Statistiques des délits
Ivresse
Vagabondage
Vol
Refuge par protection sur demande

Sexe
Hommes
Femmes
Filles

Nationalité
Canadiens

Occupation
Journaliers
Forgeron
Electricien
Sellier
Mécanicien
Peintre
Mendiant
Menuisier
Servantes

Divers rapports des services rendus par le Corps de Police.

Rapports faits par le chef et les agents
Informations demandées au poste durant le mois
Personnes conduites aux hôpitaux

Lumières trouvées en défaut par les agents de nuit
Personnes averties de quitter la ville

Numéros posés aux portes de maisons privées
Personne étant sur le "Ticket of Live Act" venu se rapporter à mon bureau
Personnes conduites à l'hôpital durant le mois
Magasin trouvé non fermé à clef par les agents de nuit
Vols faits par les enfants et réglés avec les parents
Assistance donnée aux huissiers de la cité

Cochers mis à l'amende pour avoir enfreint les règlements
Restaurateur mis à l'amende pour ne pas avoir payé sa licence
Commerçant mis à l'amende pour ne pas avoir payé sa licence
Avis donné de ne pas faire de feu dans les cours
Demande pour mesurer du bois
Permis accordés pour porter un revolver
Service de la patrouille durant le mois
Personne mise sur la liste noire
Bicycle trouvé dans la rue par un agent et remis au propriétaire
Enfants égarés et conduits à leurs parents
Personnes traduites en Cour du Recorder durant le mois

Département du Feu
Au cours du mois de septembre nous avons eu sept alarmes ; les appels ont été classifiés comme suit :— Feu de cheminées

Feu de prairie
Réservoir à gaudron surchauffé
Magasin
Matériaux employés
Boyaux (longueur en pieds)
Nombre de jets
Couvertures de sauvetage
Extincteurs chimiques
Bornes-fontaines

Divers rapports
Inspection des boîtes d'alarmes
Inspection des bornes-fontaines
Inspection des pompes
Exercice des chevaux
Assurances payées sur ménage
Assurances payées sur marchandises
Assurances payées sur propriété

Département d'Hygiène
Maisons privées désinfectées par ordre du médecin
Je demeure, Messieurs,
Votre tout dévoué,
A. BOURGEOIS,
Chef.

FEU L'ABBE P. J. GARDIN
Vendré le dernier en cette ville, décédait M. l'abbé Pierre Joseph Cardin, ex-curé de Marieville et prêtre à sa retraite depuis un an. Il était âgé de 62 ans.

Ses funérailles ont lieu en l'église cathédrale de cette ville, lundi matin. Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine L. A. Sénéchal, curé, assisté, comme diacre et sous-diacre, de MM. le chancelier Desranleau et l'abbé Vadnais, attaché à l'Université de Montréal. C'est Mgr F. Z. Decelles, v.g., qui a fait la levée du corps.

Au chœur on remarquait Mgr A. X. Bernard, Mgr Choquette, Mgr Decelles, MM. les abbés Bonin d'Acton-Vale, où le défunt avait aussi été curé, Hector Nadeau, p.s., M. le chanoine Houle, de Marieville, et un grand nombre d'autres membres du clergé. Des représentants de toutes les classes de la société assistèrent aux funérailles. Toutes nos congrégations religieuses et maisons d'éducation y étaient également représentées.

La chorale de la cathédrale a

fourni le chant religieux. M. Léon Ringuet était à l'orgue.
Après le service à la cathédrale, il y eut un autre service chanté en la chapelle du séminaire. Et c'est dans la crypte de cette institution que le corps du défunt a été inhumé.
La dépouille mortelle était portée par MM. les abbés Bonin, Barré, Lachapelle, Lemonde, Lafontaine et Desmarais.

BIENVENUE-L'HEUREUX

On annonce, pour le 23 octobre courant, le mariage de M. Gaston Bienvenue, de Trois-Rivières, fils de Mme Bienvenue-Mathieu, de cette ville, à Mlle Gabrielle L'Heureux, fille de Mme Veuve Samuel L'Heureux, de la rue Ste-Anne.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Cathédrale de St-Hyacinthe, à 8.00 heures du matin.

Canada
Province de Québec
Cité de St-Hyacinthe

AVIS PUBLIC

Avis public est donné qu'une liste supplémentaire, contenant les noms de toutes les personnes devenues habiles, inhabiles ou exemptes de servir comme jurés depuis la transmission du dernier extrait du rôle, a été préparée suivant la loi et sera soumise à la considération du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe à une session qui aura lieu le ou après le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-deux à dix heures de l'avant-midi, et que les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme jurés en vertu de la loi aient à s'assurer auprès du greffier que leurs noms ont été rayés de la liste supplémentaire.

Saint-Hyacinthe le trois octobre mil neuf cent vingt-deux.
A. MESSIER
Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.
6-13-20 oct

Canada
Province of Quebec
City of St-Hyacinthe.

PUBLIC NOTICE

Public notice is hereby given that a supplementary list, containing the names of all persons who, since the delivery of the previous extract, have died, or no longer reside within the limits of the municipality, or have become qualified, disqualified, or exempt from serving as jurors, has been prepared and that such supplement will be submitted to the consideration of the municipal council at the meeting held on or after the twenty-third day of October one thousand nine hundred and twenty-two, ten o'clock forenoon ; and that the persons who have a right to be exempt from serving as jurors in virtue of the law, must ascertain from the clerk whether their names have been struck from the said supplement.

St-Hyacinthe the third day of October one thousand nine hundred and twenty-two
A. MESSIER,
City Clerk
6-13-20 oct

Marchands et Consommateurs
Eprouvent la même Confiance dans
LE THÉ
"SALADA"
D'où l'énorme demande.
"Le Thé le plus délicieux sur le marché."
Faites-en l'essai.

NOUVEAUX PRIX DES FORD

En vigueur le 26 septembre 1922
A DRUMMONDVILLE

Touring 5 Passagers	\$564.80
Runabout 2 Passagers	521.66
Chassis (Sans Carrosserie)	456.97
Truck " "	596.23
\$85.00 en plus avec DEMARREUR	
Coupé avec démarreur	\$883.13
Sedan " "	980.18
Tracteur	419.00

Tous les modèles chez

J. O. MONTPLAISIR
Vendeur autorisé pour la province
DRUMMONDVILLE



VOICI QUELQUES-UNES DES IDÉES SOUMISES AU GRAND CONCOURS DE \$1,000.00 DE LA FRONTENAC!

Monsieur le Gérant du Concours
Brasserie Frontenac, Limitée,
Montréal.

Loin de mon idée la prétention de décrocher un prix au Concours, je me contente de courir une petite chance, m'appuyant surtout sur votre indulgence, je me faufile sans bruit dans la cohue en vous assurant que si ma Muse n'a de meilleures cordes à sa Lyre elle n'est pas moins sincère dans son chant.

HONNEUR AU SUCCES MERITE DE LA BIÈRE FRONTENAC.

Que la bière soit douce, et claire, et bien couvée (que fait de bon grain, quelque temps conservée, Elle invite à la boire un goster connaisseur Et dissipe la soif, sans peser sur le cœur. Telle est la Frontenac, universellement connue La meilleure entre toutes de celles que j'ai bues.

Avec mes salutations empressées,

HENRI DEMARESE
Voyageur de la maison LAPORTE MARTIN Limitée
584 Rue St-Paul Ouest, Montréal

Monsieur le Gérant du Concours
Brasserie Frontenac, Limitée.

Mon idée est pour annoncer la Frontenac Export Ale est de maintenir sa qualité supérieure, sa saveur et sa pureté, et chaque bouteille vendue est une annonce et un client de plus.

Votre dévoué,

EMILE AUDET
(Barbier) 843 Ste-Catherine Ouest, Montréal

À L'OEUVRE! ENVOYEZ VOTRE IDÉE DÈS MAINTENANT! QUI VOUS DIT QUE CE NE SERA PAS L'IDÉE GAGNANTE? \$1000, pas un dollar de moins, seront donnés GRATUITEMENT en échange des meilleures idées sur la façon d'annoncer la FRONTENAC EXPORT ALE! Demandez la circulaire GRATUITE contenant de précieuses suggestions, que nous avons fait imprimer pour vous aider! Adressez vos idées au Gérant du Concours, Brasserie Frontenac Limitée, Montréal.

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

ON DEMANDE
La Cie L. O. GROTHE ST-HYACINTHE, demande des rouleuses et des buncheuses pour faire des "Peg Top".
jno

EMPLOI DEMANDE
Un comptable possédant 4 années d'expérience demande un emploi dans un bureau ou dans un magasin comme commis. S'adresser à J. Armand Laflamme, 27 rue Delabrière, St-Hyacinthe.
j.n.o.

SERVANTE DEMANDEE
On demande une servante. S'adresser au No 190 rue Girouard.
jno

A LOUER
Beau logis à louer, 5 appartements, Electricité, Bain, avec aussi Garage, au No 326½ rue Girouard, possession immédiate. S'adresser à Thos Hébert, 316 rue Girouard.
jno

A LOUER
Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.
jno

A VENDRE
Des boîtes d'expédition en excellente condition. S'adresser à :
Canadian U. S. Knitting Co.
Rue Laframboise, Ville.
jno

TERRAINS A VENDRE
Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :

MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard.
jno

TERRE A VENDRE
Une terre de 156 arpents, bien bâtie, avec sucrerie de 3000 vaisseaux possibles, dans le quatrième rang de St-Charles. Pour prix et conditions, s'adresser à Napoléon Guilbert, St-Charles, ou à T. D. Bouchard, au bureau du Clairon.
jno

FIXTURES A VENDRE
35 pieds de tablettes déconplables, 3 tables de 10 pds de long pour installation de magasin, n'ayant servi que quelques mois.
S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42½ Mondor.
jno

MACHINERIE A VENDRE
Poulies en bois et en acier, chaînes de suspension, arbres de couche, (shaff) de différentes dimensions, aussi machines à coudre et accessoires pour manufactures.
S'adresser à Maple Leaf Overall Co., 42½ rue mondor.
jno

AVIS
Dame Almosa Vigeant, du village de St-Pie, district de St-Hyacinthe, donne, par les présentes, avis que, ce jour, sous No 1159 de la cour supérieure de ce district, elle a institué une action en séparation de biens contre son mari, Clodomir Lussier, voyageur de commerce, du même lieu.
St-Hyacinthe, 23 septembre 1922.
J. O. BEAUREGARD,
Avocat de la demanderesse
sept. 29-oct-6-13-20-27

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Sept. 26—Marie, Amélia, Louise, Jacqueline, fille de Camille Hubert et de Jeanne Lefebvre. Parrain et marraine, Joseph Hubert et Amélia Beaudry.

" 27—Joseph, Achille, Germain, fils de Clément Pérusse et de Rébecca Bocage. Parrain et marraine, Achille Pérusse et Corinne Henry.

Oct. 1—Marie, Madeleine, Gisèle, fille de Emile Adam et de Yvonne Savard. Parrain et marraine, Alexis Perrault et Rose Adam.

" 1—Joseph, Léo, fils de Ernest Racine et de Médérise Forand. Parrain et marraine, Osias Peck et Albertine Racine.

" 2—Marie, Lucille, Denise, fille de Henri Cordeau et de Elisabeth Olivier. Parrain et marraine, William McManamy et Flora Olivier.

MARIAGES

Sept. 27—Entre Philius Phaneuf, de Beloeil, veuf de Arzélie Lamoureux, et Emilie Bousquet, veuve de Pierre Côté, de cette ville.

Oct. 2—Entre Louis Langelier, de Ste-Rosalie, veuf de Aglaé Cadorette, et Léa Gagnon, de Montréal, veuve de Edmond Bousquet.

" 3—Entre Conrad Girouard, fils de feu Pierre Girouard et de Delphine Rousseau, et Hélène Cochrane, fille de Arthur Cochrane et de feu Georgiana Gagné, tous deux de cette ville.

" 3—Entre Louis-Edmond St-Onge, fils de feu Charles St-Onge et de Justine Hurteau, et Marie-Rose Beauregard, fille de feu Louis Beauregard et de Arzélie Donais, tous deux de cette ville.

SEPULTURES

Sept. 28—Marie - Paule Rochefort, fille de Odilon Rochefort et de Rosanna Desjarlais, 9 ans.

Oct. 2—L'abbé Pierre - Joseph, Cardin, ancien curé de Marieville, 62 ans.

Paroisse Notre-Dame

BAPTEMES

Sept. 20—Joseph, Bernard, Rémi, fils de Delphis Caouette et de Ida Penelle. Parrain et marraine, Rémi Caouette et Alphonsine Provencher.

" 26—Marie, Antoinette Thérèse, fille de Joseph Lachapelle et de Anna Chapdelaine. Parrain et marraine, Antoine Chapdelaine et Julia Froidevaux.

Oct. 1—Joseph, Guilbert, Gaston, fils de Albert Bélanger et de Germaine Desrochers. Parrain et marraine, Eugène Desrochers et Gilberte Desrochers.

SEPULTURES

Sept. 28—Jeanne Tremblay, fille de Joseph Tremblay et de Joséphine Lethiecq, 22 ans.

" 29—Le chanoine Antoine O'Donnell, 91 ans.

FEU M. ANTOINE PEPIN

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Antoine Pepin, époux de Adéline Gauthier et père de notre chef d'atelier, M. Henri Pepin, décédé mercredi matin, à l'âge de 76 ans, après trois années de maladie.

M. Antoine Pepin, qui a pratiquement toujours vécu à St-Hyacinthe et y a élevé sa famille, était un vieux citoyen avantageusement connu de toute notre population dont il jouissait de l'estime et de la considération. Il fut pendant nombre d'années à l'emploi de la corporation qu'il a servie avec zèle, et partout ailleurs où il a travaillé, on a dû lui rendre le témoignage qu'il était un bon et fidèle serviteur. Il fut aussi un citoyen exemplaire, et sa disparition cause des regrets bien sincères chez ceux qui le connaissaient comme chez ceux qui étaient ses amis.

Le défunt laisse, pour déplorer sa perte, outre son épouse, trois filles, Mlle Virginie Pepin, Aldéa (Mme Joseph Daunais), Germaine (Mme Ephrem Daunais), et deux fils, M. Henri Pepin, chef d'atelier au Clairon, et M. Aimé Pepin, tous de cette ville.

Les funérailles de M. Antoine Pepin ont eu lieu ce matin, en l'église cathédrale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous prions la famille Antoine Pepin de bien vouloir agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

HONNEUR AU MERITE

M. Jos Dansereau, de l'Ecole de Laiterie de cette ville, vient d'obtenir le premier prix et la médaille d'or pour l'excellence de ses produits d'industrie laitière, à l'exposition de "New-York State Fair" tenue à Syracuse. Cette exposition est la plus grosse des Etats-Unis.

M. Dansereau se distingue très avantageusement à toutes les expositions auxquelles il va, et c'est loin d'être la première fois qu'il lui échoit un succès comme celui qu'il vient de remporter. Et, outre que cela est la meilleure recommandation pour lui-même, c'en est aussi une excellente pour notre Ecole de Laiterie, qui a à son service un homme des capacités et du mérite de M. Jos Dansereau.

Nos plus sincères félicitations à M. Dansereau pour son dernier succès, et nous avons l'assurance qu'il continuera à faire honneur à sa province et à notre Ecole de Laiterie.

LA VENUE ICI DU TRAIN ECOLE

Jeudi, le 12 octobre.

Le train école et exposition, organisé par le ministère d'agriculture de Québec et par la compagnie du Pacifique Canadien, avec la coopération du ministère fédéral d'agriculture, séjournera pendant 12 heures, à la gare du Pacifique, à St-Joseph, jeudi, le 12 courant.

Après une entente avec le service de l'industrie animale d'Ottawa

et le ministère d'agriculture de Québec, il a été convenu d'offrir en vente, sur ce train école, des porcs croisés du meilleur type à bacon qu'il soit possible d'avoir, afin d'activer l'élevage de cette qualité de porcs.

Ces porcs seront vendus aux cultivateurs qui désireront s'en procurer, au prix coûtant, moins le prix du transport du point d'achat au train école, sur paiement comptant en argent, ou en chèque accepté, livrables sur le train.

Que tous les cultivateurs désireux de se procurer de ces porcs se rendent au train école, afin de choisir et prendre possession du sujet ou des sujets qu'ils voudront avoir. Pour plus de renseignements, ils pourront s'adresser à M. L. Hamelin, agronome, St-Hyacinthe.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de J. N. Laplante & Cie, Joseph H. Laplante et Napoléon H. Laplante, de St-Hyacinthe, cédants autorisés.

AVIS est par les présentes donné que MERCREDI, le dix-huit octobre prochain (1922) :

A dix heures A. M. au No 85 rue St-Pierre, au Village de La Providence, seront vendus les biens meubles suivants :— 1 Piano Pratte, 1 Piano Home, 1 Phonographe Casavant, et autres meubles de maison.

A trois heures, P. M. au Garage Pelletier, No 45 rue Mondor, en la cité de St-Hyacinthe, seront vendus les biens meubles suivants :— 1 Camion Grant 1.5 tonne 4 cylindres, 1 Auto Overland 4 cylindres, 5 passagers, 1 Auto Overland 6 cylindres, 5 passagers, 1 Auto Oakland 8 cylindres, 7 passagers, ainsi que différents accessoires et parties d'automobile.

Et toutes les dettes de livres, titres, créances et billets faisant partie de l'actif de "J. N. LAPLANTE & CIE" et s'élevant à la somme de sept mille soixante-six dollars et soixante-sept cents \$7,066.67.

Pour autres informations et conditions de vente, s'adresser au syndic autorisé soussigné.

HENRI MORIN, Syndic autorisé
159 rue Girouard
St-Hyacinthe Qué.
5 octobre, 1922.

BANKRUPTCY ACT

In the matters of J. N. LAPLANTE & CIE, Joseph H. Laplante, and Napoléon H. Laplante, of St-Hyacinthe, authorized assignors

Public Notice is hereby given that on Wednesday, the eighteenth of October inst. (1922)

At ten o'clock A. M. at No 85 St-Pierre St in the village of La Providence, will be sold :— 1 Pratte Piano, 1 Home Piano, 1 Casavant Phonograph, and other household furniture.

At three o'clock P. M. at Pelletier Garage No 45 Mondor St in the City of St-Hyacinthe, will be sold :— 1 Grant Truck 1.5 ton 4 cylinders, 1 Overland Auto, 4 cylinders, 5 passengers, 1 Overland Auto, 6 cylinders, 5 passengers, 1 Oakland Auto, 8 cylinders, 7 passengers, and automobile supplies and repair parts.

And also all book debts, notes and other claims which formed part of the assets of J. N. LAPLANTE & CIE amounting to the sum of seven thousand sixty-six dollars and sixty-seven cents \$7,066.67

For informations and conditions apply to the undersigned authorized Trustee.

HENRI MORIN Authorized Trustee
159 Girouard St,
St-Hyacinthe, Que
October 5th, 1922.

VENTE PAR LE SHERIF

C. S. No 1099. St-Hyacinthe. CLÉMENT LARIVEE, Demandeur ; contre PAUL BRUNELLE, Défendeur.

Une terre sise en la paroisse de L'Ange-Gardien, sur le rang Séraphine, contenant deux arpents sur trente, étant le numéro trente-trois (33) du cadastre de la dite paroisse, avec bâtisses y érigées.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de L'Ange-Gardien, mardi, le VINGT-QUATRIÈME jour d'OCTOBRE courant (1922), à DIX heures de l'avant-midi.

St-Hyacinthe ce 4 octobre 1922.
JOS. L. CORMIER,
Shérif.

SHERIFF SALE

S. C. 1099. St-Hyacinthe. CLEMENT LARIVEE, Plaintiff; against PAUL BRUNELLE, Defendant.

A land situate in the parish of L'Ange-Gardien, on the Séraphine range, containing two arpents by thirty, being lot number thirty-three (33) on the official cadastre of said parish, with buildings thereon erected.

To be sold at the parochial church door of L'ANGE-GARDIEN, tuesday, on the TWENTY-FOURTH day of OCTOBER 1922, at the TEN o'clock in the afternoon. St-Hyacinthe, October 4th 1922.

JOS. L. CORMIER
Sheriff

ARGENT La Caisse de Dépôts à Primes paye 6% d'intérêt à ses Déposants (3% tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une Prime de 4%. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses Actions privilégiées. Renseignements fournis à demande.—Ecrivez ou venez à 23, rue St-Jacques, Montréal.

Fondateurs, 1919, Hon. A. Turgeon, L. A. Lavallée, Frs-C. Laberge, Chs Duquette, et autres.

Administration :—Hon. A. Turgeon, Président, L. H. Taché, Gérant, L. Clément, Sec.-Trés.

8 sept-8 fév

TRAVAUX DENTAIRES



Nous nous spécialisons dans les travaux dentaires les plus perfectionnés

Résultats merveilleux obtenus avec la Novocaine

Dr A. BEDARD, Dentiste
190 RUE GIROUARD



PLUS DE PLANCHE A LAVER.

Une méthode plus pratique la remplace

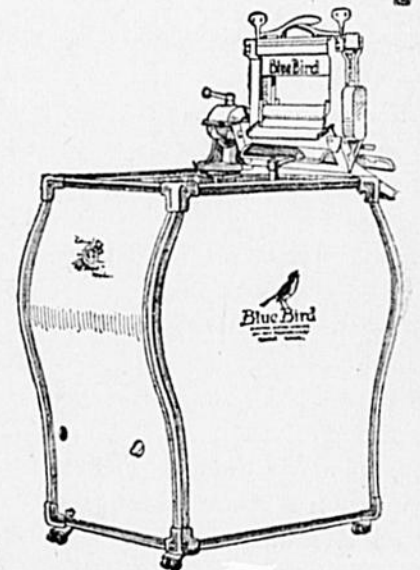
La Machine Electrique à laver BLUE BIRD fabriquée au Canada fonctionne sur le principe du va et vient qui, en faisant passer l'eau à travers le linge, lave sans les abimer ou les déchirer les vêtements les plus fragiles et les couvertures les plus lourdes.

Vous n'avez qu'à mettre votre linge dans le baquet de la BLUE BIRD, tourner l'électricité et dans 12 à 15 minutes, elle a fait, en ballançant, passer continuellement l'eau savonneuse à travers le linge plus d'un millier de fois sans rien froter ni rien déchirer, mais en revanche, votre linge est d'une propreté qui fait l'admiration de tous ceux à qui ce procédé est inconnu.

Et puis, pendant que vous lavez votre deuxième baquet de la même manière, le premier passe à travers l'essoreuse mue à l'électricité et tombe dans l'eau à rincer, de là, par l'essoreuse dans le bleu et du bleu au panier—tout cela sans efforts, à l'accompagnement du gentil ron ron du moteur qui reçoit son énergie par deux petits fils et qui ne vous coûte que de 1 à 5 sous pour laver le linge d'une semaine.

Si vous voulez vous rendre compte—et quelle est la femme que cela n'intéresse pas ?—de tout ce que la BLUE BIRD peut faire pour vous, allez vous adresser à

M. A. L. AUGER, Chez
M. A. BLONDIN & Cie
115 Rue Cascades : : Ville
(J. W. LA MOUREUX, Solliciteur)



CHALEUR BIENFAISANTE POUR LES TEMPS FRAIS

Voici le temps de l'année où vous appréciez tout le confort que procurent ces merveilleuses CHAUFFERETTES ELECTRIQUES

Réellement, il ne fait pas assez froid encore pour songer à chauffer la fournaise—mais ces matinées et ces soirées fraîches de l'automne passeront inaperçues si vous installez un de ces petits appareils si commodes.

Connectez à un culot ordinaire d'une lampe électrique et vous pourrez immédiatement ressentir toute la chaleur voulue — en tout temps et en tout lieu.

Prix \$10.00

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED